

ÉTAMPES¹ : UN DOUBLE DRAME DE LA DÉTRESSE NON SECOURUE

Texte communiqué par

Francis KAFTEL

Psychanalyste

AMIENS

Janvier 2006

Comment approcher la violence et bloquer son expression la plus dangereuse ? Le drame d'Étampes est un exemple de la façon dont on a échoué à le faire. Ce drame n'est pas le premier ni le dernier. Comment l'expliquer ?

La lecture du seul texte officiel² relatif à la mission du professeur est édifiante. Pas un seul mot sur la violence et son traitement. Il est écrit au chapitre III – Exercer sa responsabilité dans la classe – qu' « *Il a conscience que ses attitudes, son comportement constituent un exemple et une référence pour l'élève et qu'il doit en tenir compte dans sa manière de se comporter en classe* ». Cette phrase sonne comme une injonction faussement déguisée en rappel. Cela nous amène à nous interroger sur les limites d'une telle ligne de conduite. En effet, se pose alors la question suivante : qu'est-ce que je suis prêt à accepter et jusqu'où je suis prêt à aller pour être dans ma mission ?

L'événement dramatique lié à l'agression d'une jeune enseignante poignardée par un de ses élèves en cours peut nous éclairer sur ces limites. Au cours de son témoignage bouleversant diffusé le 15 janvier³, alors que le journaliste lui demandait pourquoi elle n'avait pas voulu reculer au moment précis où elle pensait « qu'une bagarre à main nues allait se déclencher » avec son futur agresseur, je fus sidéré mais finalement non surpris par sa réponse première : « *Je ne pouvais pas... je ne peux pas... face à un élève j'ai un rôle à tenir...* ».

¹ Karen Montet-Toutain, enseignante en collège, a été poignardée en plein cours le 16 décembre 2005 au Lycée Professionnel Luis Blériot d'Étampes (Essonne).

² Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 22 du 29 mai 1997.

³ Émission Sept à huit.

Un peu plus loin dans son récit, alors qu'elle semblait avoir conscience d'avoir déjà reçu un premier coup de couteau, elle s'avançait vers à son agresseur comme s'il s'agissait de maintenir coûte que coûte une position, faire front et s'exposer.

Dès lors, je ne cesse de m'interroger sur le paradoxe d'un tel scénario. En voulant « légitimement » protéger sa mission elle n'avait pu ni se protéger ni protéger l'élève contre son acte. Et d'en conclure que dans une situation extrême de violence déclarée, potentiellement dangereuse, protéger la vie devient la mission prioritaire non plus de l'enseignant mais de la personne⁴ ?

Le métier d'enseignant n'exige pas une réponse sacrificielle de la part des personnes, hommes et femmes, qui ont en charge l'enseignement et l'éducation des jeunes. Pourtant n'est-ce pas ce qui s'est passé finalement. Comme si pour mettre fin à la boucle installée de la violence réciproque, il avait fallu le sacrifice d'une victime émissaire⁵. Alors que l'institution continue de se montrer incapable de diminuer le risque qu'un enseignant⁶ se retrouve face à une situation objectivement dangereuse, elle exerce de fortes pressions pour le maintien de sa mission sans en référer aux limites de celle-ci. Et quand elle est alertée, elle semble fermer les yeux, dédramatiser. En définitive, elle laisse les personnes régler seules et entre-elles leurs comptes. Ce double drame pour le jeune comme pour l'adulte est un drame de la détresse non secourue.

DÉBUT

▲
▲ ▲
site <http://probo.free.fr>

⁴ On peut faire l'hypothèse que son comportement aurait pu alors déboucher non sur un face-à-face mais la fuite et l'alerte. Attitude toute à fait de circonstance compte tenue de la situation.

⁵ Voir René GIRARD : *La Violence et le Sacré*, Grasset, 1972 ; rééd. Hachette littérature, coll. Pluriel, 1998.

⁶ Comme pour tout personnel exerçant dans les établissements scolaires.